

<https://ressources-cemea-pdll.org/spip.php?article43>



Education Nouvelle

- Textes - Education nouvelle - Education nouvelle -

Publication date: mercredi 26 avril 2006

**Plusieurs associations s'inscrivent dans l'éducation nouvelle : Cemea, Icem, Gfen, Mpi...
Mais on peut aussi s'inscrire dans une démarche d'éducation nouvelle dans un centre ; sur son lieu de travail...
On dit que l'on va vers l'éducation nouvelle, au lieu de dire on fait de l'éducation nouvelle.
On dit nouvelle par rapport de force historique qui se construisait au début du siècle en Europe. Nouvelle s'oppose donc à une éducation traditionnaliste qualifiée de plutôt frontale, autoritaire...**

Quelques principes

1 AGIR

1.1 L'intérêt de l'activité

- L'activité est globale : refus de dissociation entre l'activité intellectuelle et manuelle. L'activité comme le projet mettent de multiples savoirs.
- L'activité doit être choisie par l'enfant ou le jeune.
- L'activité proposée, suscitée par l'adulte doit avoir du sens (Pourquoi faire cette activité ? A quoi cela peut me servir ?)
- Au cours de l'activité on doit se confronter à des problématiques et tenter, avec ou sans aides, de les résoudre.
- L'activité est sociale : elle se fait avec, pour d'autres.
- L'activité doit permettre la créativité (ne pas proposer de choses trop modélisantes)
- L'activité permet de répondre à plusieurs objectifs : expression de soi, la découverte des autres, du monde, l'acquisition de connaissances et la communication.

1.2 Le choix et le désir

Sans désir il n'y a pas d'activité. Sans désir il n'y a pas d'apprentissage.

Freinet disait « On ne peut pas faire boire un cheval qui n'a pas soif. »

La fonction du pédagogue est donc d'agir en fonction des désirs existants et de susciter du désir.

Susciter le désir sous-entend une réflexion sur la richesse du milieu (aménagement, position de l'adulte en train de faire) La posture de cet adulte est essentiel car il doit, il peut porter le désir. Mais le risque est de motiver (l'enfant ne fait plus par rapport à son propre désir mais par rapport aux désirs de l'adulte) voir d'imposer. Il faut donc se méfier de l'état de dépendance de l'enfant vis à vis de l'adulte (dépendance affective...)

La question du désir pose aussi la question du sens. Quel est le sens de l'activité, de l'apprentissage.

Pourquoi faire, pourquoi apprendre... Je lis et j'écris parce que j'ai besoin, envie d'exprimer des choses, de communiquer (journal...)

1.3 Individualisation

La personne est un sujet à part entière. L'individu est donc unique.

Il faut donc partir de ses représentations pour construire un parcours. Si on construit un apprentissage il faut partir de là où en est la personne et construire un parcours à partir de là.

L'individualisation se traduit donc par :

- la notion de contrat individuel d'apprentissage
- la notion de création : je suis libre de créer, d'orienter mon activité
- la notion d'expérimentation (j'essaie, j'émet des hypothèses, je me construis des savoirs liés à des pratiques techniques, des expérimentations)

1.4 La relationn aux autres

L'activité, l'agir est un support à la relation. Sans activité il ne peut y avoir de réels échanges....

2 Individu et groupe

2.1 Autonomie

Le groupe nécessite des règles minimums, un fonctionnement minimum commun.

Pour autant l'objectif est de permettre à l'individu, au sujet d'exister en tant que tel et de ne pouvoir être nié. Le groupe n'est un frein contre l'individu.

D'où :

- les fonctionnements en petit et grand groupe
- rythmes individualisés
-

2.2 Le groupe un espace collectif démocratique

L'enfant, comme toute personne a des droits :

- d'être dans un espace qui respecte ses besoins : affectifs (sécurité affective et besoin de référence), respect de son rythme, de ses goûts et désirs.
- Le droit de s'exprimer. Ce qui sous entend que des espaces sont créés à cette fin. L'enfant doit pouvoir dire ce qu'il pense de sa journée, des adultes... Et s'exprimer ne sert à rien si on n'est pas entendu. « La dictature c'est ferme ta gueule, la démocratie c'est cause toujours. »
Parler de démocratie enfantine ne signifie pas que l'on défend l'idée d'une égalité entre enfants et adultes. Cela signifie que l'on doit mettre en place un système qui prend en compte les capacités des personnes, du public, mais qui tend vers un partage des pouvoir. Ces espaces démocratiques signifie :
- que l'on instaure régulièrement des temps de réunions (réunions, conseils d'enfants) avec des ordres du jour et des modalités de décisions à définir
- les décisions prises collectivement doivent concrètement se traduire (l'adulte, entre autres, doit en être garant)
- cela signifie que l'information doit être la plus largement partagée (information sur le budget, sur les contraintes...)